



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 127447

Texte de la question

M. Alfred Almont appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la nécessité qu'il y a de procéder à la revalorisation des retraites des exploitants agricoles. Tous les indicateurs montrent la faiblesse des retraites versées aux exploitants agricoles, dont l'activité est caractérisée par la pénibilité, par rapport à la moyenne des retraites versées par les autres régimes généraux ou spéciaux. Il semblerait qu'une piste de revalorisation importante soit une modification du mode de calcul pour ne plus prendre en compte, comme cela est fait actuellement, l'ensemble de la carrière de l'exploitant, mais seulement les 25 meilleures années, modèle du régime général des retraites. Cela aurait l'avantage de permettre notamment une revalorisation des pensions de femmes d'agriculteurs qui ont souvent des carrières plus courtes et décousues. De plus, le calcul sur les 25 meilleures années permettrait de "lisser" les revenus de plus en plus fluctuants des agriculteurs car confrontés aux cours mondiaux de plus en plus instables des matières premières et des denrées alimentaires. Il voudrait connaître sa position sur cette question précise et sur l'éventualité de pistes qui seraient étudiées actuellement pour revaloriser les retraites agricoles.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Almont](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127447

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 865

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)